



A la  
Délégation suisse du Conseil  
Rhénan  
Christian von Wartburg  
Grand Conseil de Bâle-Ville  
Président du Conseil Rhénan  
Services parlementaires du  
canton de Bâle-Ville  
Hôtel de ville  
Marktplatz 9  
CH-4001 Bâle

Liestal, le 14 novembre 2022

## **Résolutions du Conseil Rhénan du 27 juin 2022: prise de position de la CGNO**

Monsieur,

Par courrier du 27 juillet 2022, la Délégation suisse du Conseil Rhénan a porté à la connaissance de la Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest (CGNO) les résolutions adoptées par le Conseil Rhénan lors de sa séance plénière du 27 juin 2022. J'ai le plaisir de vous transmettre par la présente la position commune des cantons de la Suisse du Nord-Ouest au sujet des résolutions susmentionnées.

### **Résolution «Empêcher de nouveaux obstacles dans les relations entre la Suisse et l'Union européenne»**

La population et l'économie de la Suisse du Nord-Ouest sont fortement tributaires de relations solides et réglementées avec l'Union européenne. Les régions frontalières vivent l'Europe au quotidien. Par conséquent, la Suisse du Nord-Ouest est plus touchée que la moyenne par une érosion des relations. Pour elle, la coopération en matière de recherche, la reconnaissance mutuelle des évaluations de conformité dans le cadre de l'ARM et la libre circulation des personnes revêtent une grande importance, comme l'a montré le troisième monitoring de l'érosion d'Avenir Suisse, publié le 17 juin 2022<sup>1</sup>. La CGNO comprend et partage donc les réflexions et les exigences du Conseil Rhénan du 27 juin 2022. Les cantons de la Suisse du Nord-Ouest ont également soutenu la lettre du 5 juillet 2022 adressée par les régions riveraines et la Conférence des gouvernements cantonaux à la Commission européenne et au Conseil fédéral, soulignant l'importance des

---

<sup>1</sup> [Monitoring de l'érosion #3 – Avenir Suisse \(avenir-suisse.ch\)](https://www.avenir-suisse.ch)

interdépendances sociales, politiques et économiques dans les espaces frontaliers.<sup>2</sup> La CGNO est prête à collaborer étroitement avec la Confédération afin d'atteindre l'objectif de relations réglementées et viables avec l'Union européenne.

### **Résolution «Renforcement à long terme de l'espace de santé du Rhin supérieur par la pérennisation du centre de compétence trinational TRISAN»**

La CGNO prend acte de la résolution relative à la pérennisation de TRISAN. Elle considère l'amélioration de l'accès aux soins et l'optimisation des systèmes de santé au niveau transfrontalier comme un défi important et une chance pour la région du Rhin supérieur.

### **Résolution «Créer un centre de situation trinational et intensifier les services de secours transfrontaliers dans le Rhin supérieur»**

La CGNO prend acte de la résolution relative à la mise en place d'un centre de situation trinational. Elle souligne la nécessité d'une coordination transfrontalière efficace de l'aide en cas de catastrophe, tant au niveau politique et stratégique qu'au niveau opérationnel. L'idée d'un centre de situation fera l'objet d'une évaluation et d'un examen par la Conférence du Rhin supérieur.

### **Résolution «Renforcer la concertation transfrontalière dans le domaine de l'aménagement du territoire»**

La Conférence du Rhin supérieur prévoit d'élaborer un projet de territoire du Rhin supérieur dans le cadre d'Interreg Rhin supérieur. Il s'agit de créer une image territoriale synthétisant l'espace du Rhin supérieur et cohérente avec les documents existants. Ce concept offre la possibilité de mettre en évidence les atouts et les opportunités de l'espace du Rhin supérieur ainsi qu'un développement territorial futur souhaitable. La CGNO salue l'intention du Conseil Rhénan de soutenir le développement de ce projet de territoire et sa proposition d'examiner le potentiel de la planification thermique régionale dans le cadre de ce projet.

### **Résolution «Fixer un cadre pour le développement de la géothermie dans le Rhin supérieur»**

La Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur a adopté, dès la fin 2006, une stratégie commune de protection du climat. Celle-ci prévoit d'aborder la protection du climat dans la région du Rhin supérieur de manière transfrontalière et interdisciplinaire. L'une des priorités consiste à recourir aux énergies renouvelables. En outre, la mise en œuvre de cette stratégie s'appuie de manière délibérée sur une coopération renforcée entre les principaux acteurs politiques, administratifs, communaux, scientifiques, économiques et associatifs, ainsi que sur l'intégration des initiatives publiques et privées

---

<sup>2</sup> [https://kdk.ch/fileadmin/redaktion/aktuell/medienmitteilungen/2022/Grenzregionen\\_Schreiben\\_EU-Schweiz.pdf](https://kdk.ch/fileadmin/redaktion/aktuell/medienmitteilungen/2022/Grenzregionen_Schreiben_EU-Schweiz.pdf)

existantes. L'association TRION-climate joue un rôle déterminant en tant que réseau franco-germano-suisse réunissant les acteurs de l'énergie et du climat. La charte climatique de la CGNO de 2021 constitue également une base importante de la coopération. Elle prévoit que l'approvisionnement énergétique soit remplacé par des sources d'énergie 100% renouvelables d'ici 2050 au plus tard.

La CGNO salue ainsi un développement de la coopération transfrontalière et de l'échange d'expériences dans le domaine de la géothermie. Un échange avec les organes cantonaux correspondants est souhaitable afin de pouvoir exploiter les synergies potentielles issues de travaux régionaux existants, par exemple dans le domaine de la cartographie 3D du sous-sol ou de l'établissement de cartes d'événements. Il s'agit d'examiner les chances et les risques de la géothermie dans la région du Rhin supérieur et de développer son potentiel dans le sens d'une pesée des intérêts, tout en tenant compte de l'incertitude présente dans une partie de la population.

### **Résolution «Perspectives d'avenir pour le Parlement des Jeunes du Rhin supérieur»**

La CGNO souligne que l'intérêt et les besoins des jeunes générations pour la cohabitation transfrontalière et leur engagement dans la coopération sont essentiels pour pouvoir relever les défis trinationaux d'aujourd'hui et de demain. La Conférence du Rhin supérieur entretient depuis de nombreuses années un échange et un dialogue continu avec le Parlement des Jeunes du Rhin supérieur et, grâce au Fonds pour la jeunesse, met à disposition des moyens pour les échanges et les rencontres entre jeunes. En outre, depuis 2019, la Conférence du Rhin supérieur organise chaque année des forums transfrontaliers de la jeunesse. Ceux-ci offrent aux jeunes la possibilité de s'engager publiquement et de faire part de leurs préoccupations.

Merci d'avoir pris note de ces informations.

Avec nos salutations les meilleures

La Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest



Markus Dieth  
Conseiller d'Etat du canton d'Argovie  
Président de la Conférence



Julia Stühlinger  
Secrétaire de la Conférence